



Le Haillan, 18 septembre 2025

Monsieur le Directeur général
Hotel de ville
5, place Michel Réglade
33320 Le Taillan Médoc

Objet : interruption du service régulier de ramassage des déchets recyclables

Monsieur le Directeur général,

En raison d'un mouvement de grève,
il ne nous est pas possible d'assurer le service normal de la collecte le **18/09/2025** dans le secteur suivant : LT01
soient les voies et/ ou résidences suivantes sur la commune du Taillan :

Allée Alfred de Musset	Allée Roland Cany	Chemin Rural N229
Allée Alfred de Vigny	Allée Ronsard	CONTRE ALLEE Avenue de la Boétie
Allée André Chenier	Avenue Bossuet	Impasse de Trotelle
Allée Baudelaire	Avenue de Germignan	Place Antoine Louis Barye
Allée Boris Vian	Avenue de la Boétie	Place Buffon
Allée Corneille	Avenue des Bergeronnettes	Place Fontenelle
Allée de Cure	Avenue des Bouvreuils	Place Montesquieu
Allée de Trotelle	Avenue des Chardonnerets	Place Tony Johannot
Allée des Fleurs	Avenue des Mésanges	Place Voltaire
Allée des Grives	Avenue des Pinsons	Rue Albert Camus
Allée du Bellay	Avenue des Rouges-Gorges	Rue de Brun
Allée du Bois de Paille	Avenue du Stade	Rue de Grimon
Allée du Pas du Lievre	Avenue Molière	Rue de la Pompe
Allée du Sergent	Avenue Montaigne	Rue du Mayne
Allée du Thil	Chemin de Cante Gric	Rue Françoie Sagnan
Allée Jean de la Fontaine	Chemin de Jau	Rue François Villon
Allée Jean Descat	Chemin de Lapey	Rue Gustave Dore
Allée Lamartine	Chemin de Pradigna	Rue Honoré Daumier
Allée Rabelais	Chemin des Mimosas	
Allée Racine	Chemin du Poujeau	

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour rétablir rapidement cette prestation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P/ le Directeur du Pôle prévention et gestion des déchets,
M. Patrick Nouger